



FOOT
LOISIR

FOOT EN MARCHANT

« *La pratique à votre rythme* »



DEROULÉ DE LA REUNION

P1 : PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE ET DE SES VERTUS

QUI SOMMES-NOUS - UNE NOUVELLE PRATIQUE DU FOOTBALL

P2 : CRÉER ET DÉVELOPPER SA SECTION CLUB

POINT DE SITUATION - CONSEILS/TÉMOIGNAGES

P3 : L'OFFRE DE PRATIQUE DU DISTRICT DE VENDÉE DE FOOTBALL

L'ORGANISATION DE LA SAISON - L'ACCOMPAGNEMENT DU DISTRICT



PARTIE 1 :

PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE ET DE SES VERTUS

« La pratique à votre rythme »

Le Football
au  du jeu



QUI SOMMES-NOUS ?



Jean-Jacques GAZEAU,
PRÉSIDENT DU DISTRICT DE VENDÉE DE FOOTBALL



Christian GUIBERT,
VICE-PRÉSIDENT DU DISTRICT,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE « FOOT LOISIRS »

Membres groupe de travail FOOT EN MARCHANT :

- René-Paul CARTRON
- Caroline RAUTUREAU
- Jean-François GAUTRON



La commission départementale Foot « loisirs »

« UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES CLUBS »

Président de la commission « Loisirs » :
Christian GUIBERT
06 70 11 13 51
christian.guibert86@orange.fr

Pôle loisirs foot à 11 - 8 - 5

CTD DAP
Personne ressource :
Bastien PASQUEREAU
06 79 97 09 68
bpsquereau@foot85.ff.fr

Pôle loisirs foot santé et diversifié

CTD DAP
Personne ressource :
Adrien REMAUD
06 27 24 12 67
aremaud@foot85.ff.fr

Membres GT FOOT A 11 :
Cédric TOUGERON

Membres GT FOOT A 8 :
Julien DUJOU
Antoine FERRAND

Membres GT FOOT A 5 :

Membres GT FOOT EN MARCHANT :
René-Paul CARTRON
Caroline RAUTUREAU
Jean-François GAUTRON

Membres GT FUTNET :
Kévin CASTELAO

Membres GT FOOT GOLF :

Membres GT FEETBALL :
Philippe GUESDON

DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

GUIDER – CONSEILLER – INFORMER – ORGANISER – PLANNIFIER – TRANSMETTRE

UNE NOUVELLE PRATIQUE DU FOOTBALL

Le foot en marchant est une variante du football, il se pratique en effectif réduit, les joueurs ont interdiction de courir.



C'est une version plus lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir sécurisée et accessible à tous

LES PARTICULARITÉS



LES CHAUSSURES

Des chaussures de football ou baskets sont conseillées. Les protèges-tibias sont aussi obligatoires.



LE BALLON

Un ballon de Futsal ou de taille T5 est préconisé.



LE TERRAIN

Toute surface avec pour dimensions 18-30m de largeur x 30-40m de longueur est utilisée pour la pratique.

UNE NOUVELLE PRATIQUE DU FOOTBALL

L'APPORT DU FOOTBALL EN MARCHANT ET SES COMPLÉMENTARITÉS
DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE « LOISIRS » AU SEIN DE NOS CLUBS FFF



<https://ffftv.fff.fr/video/6306345267112/decouvrez-le-foot-en-marchant>



COHÉSION ET PARTAGE EN EQUIPE



MIXITÉ DES PUBLICS



PLAISIR DU JEU



DYNAMIQUE SPORT « SANTÉ »



INTÉGRATION SOCIALE



ALLER À LA RENCONTRE D'UN « NOUVEAU » PUBLIC



NIVELLEMENT DES PRATIQUANT(E)S



PARTIE 2 :

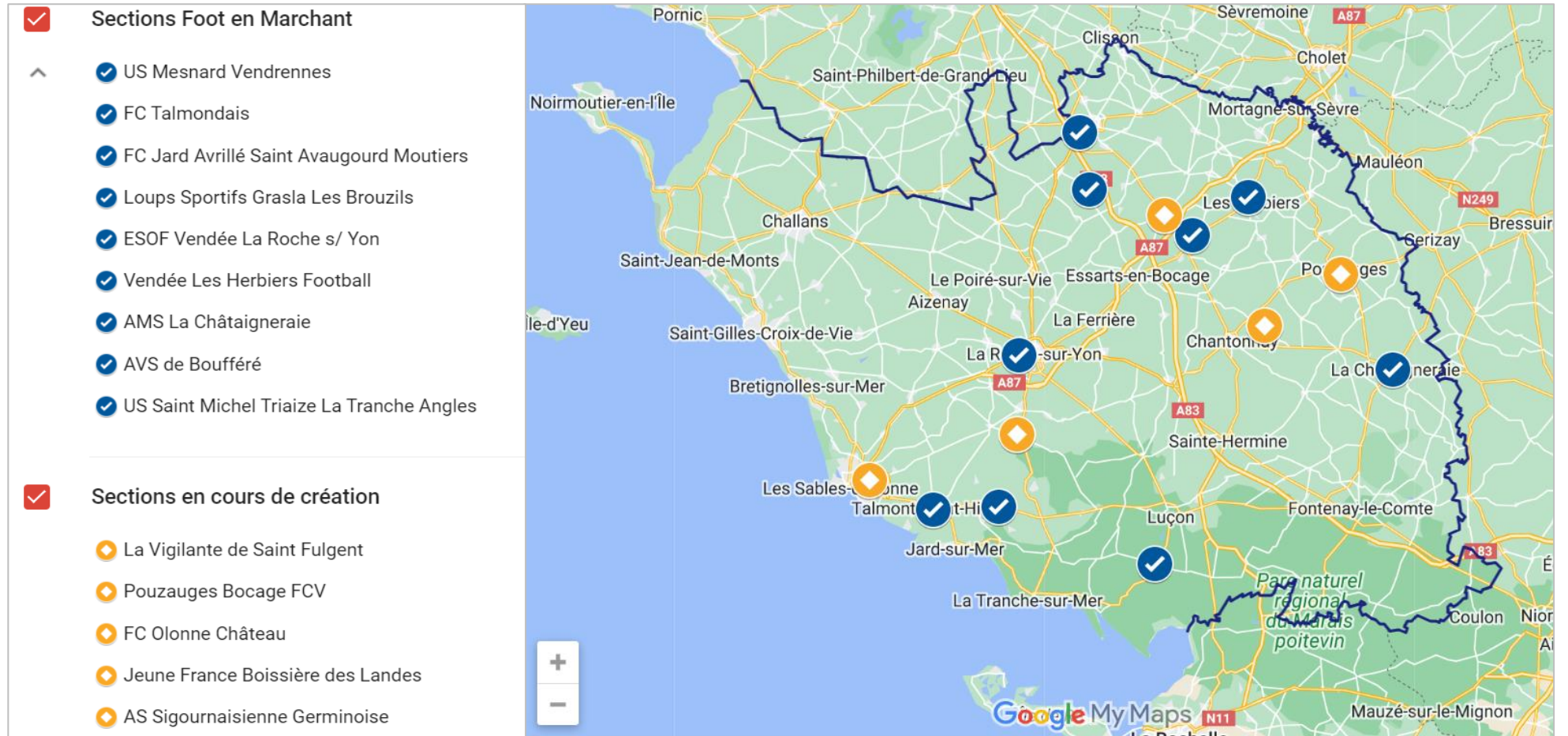
CRÉER ET DÉVELOPPER SA SECTION CLUB

« La pratique à votre rythme »

Le Football
au  du jeu

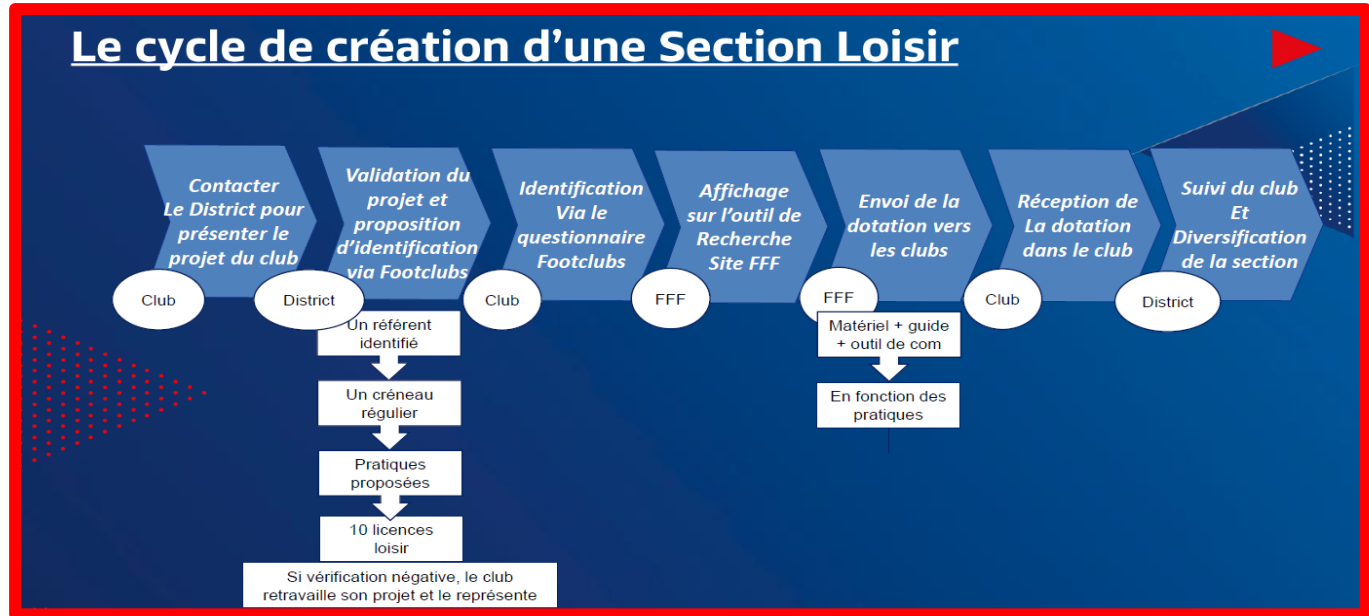


POINT DE SITUATION - CARTOGRAPHIE



14 sections sur le département

DÉCLARATION ADMINISTRATIVE FFF OBLIGATOIRE DE SA SECTION CLUB SUR PORTAIL CLUB



Un accompagnement de plusieurs sortes :

Un accompagnement financier

Un accompagnement matériel

Un accompagnement humain

UNE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE SIMPLE ET RAPIDE

Pour les clubs

En se rendant dans Footclubs, menu « Développer son club » puis « Section Foot Loisir »

Pour les instances

En se rendant sur Portail bleu, puis la tuile « Développement des clubs » puis « Section Foot Loisir ».

Développement des clubs

SAISON 2022-2023

Développer son club

Accueil
Autodiagnostic & Labellisation
Licence Club Fédéral
Section "Foot Loisir"

Notre club est intéressé par une demande d'accompagnement et de structuration de son « Projet Club ». Pour aller plus loin dans cette démarche, la Fédération Française de Football vous propose de remplir un autodiagnostic vous permettant de vous positionner par rapport à un certain nombre de critères identifiés par la Fédération.

En entrant dans cette démarche, votre Ligue et ses Districts le cas échéant (élus et Conseillers Techniques) s'engagent à vous rencontrer et à vous guider pour développer votre projet club spécifique.

En fonction des vocations de votre club, vous pouvez alors orienter vers un diagnostic du Label qui vous correspond. Bien évidemment, cet autodiagnostic n'est pas réservé aux clubs qui souhaitent obtenir un label. Il est à votre disposition pour faire le point sur votre structuration et débiter une démarche d'accompagnement avec votre territoire.

Pour les clubs nationaux amateurs, il est également possible de faire une demande d'obtention de la Licence "Club Fédéral".

De plus, afin de vous accompagner dans le développement du Football Loisir et des Sections au sein des clubs de Football, nous vous proposons d'utiliser l'outil dédié au Football Loisir pour faire valoir votre engagement dans cette philosophie de pratique.

Section Foot Loisir (formulaire club)

SECTION FOOT LOISIR 546168 - ENT.S.MARAIS VELLUIRE GUE DE VEL À renseigner

Club District / Ligue FFF

PROCESSUS

La Fédération Française de Football souhaite accompagner les clubs qui développent du Football Loisir. Le Football Loisir, c'est du football sans compétition et avec moins de contraintes imposées aux pratiquants. C'est un levier de développement pour votre club qui, grâce à de nombreuses pratiques, peut vous permettre de fidéliser vos licenciés ou d'en recruter de nouveaux. Les équipes techniques des Districts et des Ligues sont d'ailleurs à votre disposition pour vous accompagner.

Si votre club compte à minima 10 licences loisir, un(e) référent(e) Foot Loisir et qu'il propose un créneau de pratique loisir en s'appuyant sur à minima une pratique, vous pouvez être valorisés.

Pour vous permettre de valoriser votre implication dans le Football Loisir, nous vous proposons de remplir ce formulaire avant le 15 décembre 2023.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le Football Loisir, rendez-vous sur le site de la FFF : <https://www.fff.fr/13-les-pratiques-loisirs/index.html>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référent(e) club

Nom* Prénom* Email* Téléphone*

Pratiques

Nombre de licences "Foot Loisir" actives au sein du club : 0

Pratique	Jeunes	Séniors	Vétérans	Nb pratiquants	Lieu de pratique	Jour de pratique
Football à 11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Football à 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Futsal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Beach soccer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Foot5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Futnet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Fit Foot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Foot en marchant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Golf Foot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
eFoot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

ENREGISTRER TRANSMETTRE POUR ÉVALUATION

LA PAROLE À...

- 1) COMMENT AVEZ-VOUS COMMUNIQUÉ POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE VOLONTÉ DE CRÉER UNE SECTION AU SEIN DU CLUB ?
- 2) QUELLES SONT VOS CONDITIONS DE PRATIQUE AU SEIN DU CLUB ?



**MICHEL
BAUDOQUIN**

LA PAROLE À...

- 1) COMMENT S'ORGANISE LES SÉANCES QUOTIDIENNES AU CLUB ?
- 2) POURQUOI VOULOIR OUVRIR CETTE SECTION AUX DÉLAIS DE LA PRATIQUE INTRA-CLUB DE LA SEMAINE ?
- 3) LE CLUB PROPOSE-T-IL D'AUTRES ACTIVITÉS À SES PRATIQUANTS DE LA SECTION, EN DEHORS DES TEMPS DE PRATIQUE ?



CAROLINE
RAUTUREAU

LA PAROLE À...

- 1) QUEL EST LE FORMAT DE PRATIQUE IDEAL POUR PRENDRE RAPIDEMENT DU PLAISIR DANS LA PRATIQUE ?
- 2) PRATIQUE ENCADRÉE OU NON ?
- 3) ARBITRAGE OU NON ?



**PHILIPPE
RONDEAU**

SYNTHÈSE DES TÉMOIGNAGES

1- CRÉER SA SECTION



2- DÉVELOPPER SA SECTION

1) Déclencher une campagne de communication autour des séances « découvertes/portes ouvertes ».

Supports :

Presse, site internet et réseaux sociaux, flyers...

2) Proposer des conditions de pratique intéressantes (herbe, synthétique, salle, city stade) et des contenus de séances ludiques et récréatifs (match, footgolf, foot pétanque...)

1) Proposer une (ou deux) séance(s) hebdomadaire(s) (semaine et/ou weekend) adaptée(s) au rythme des pratiquants

2) Permettre la pratique en mixité, par niveau (débutants ou ex. pratiquants du Football) et l'accueil de personnes en situation de handicap

3) Proposer des temps forts de rassemblements interclubs dans un esprit de partage et de convivialité afin de fidéliser les pratiquants

4) Investir les pratiquants de la section dans le projet associatif du club

3- PROGRESSER DANS LE JEU

1) Proposer des formats de matchs adaptés au nombre de pratiquants et aux conditions météo

2) Se former à la pratique via l'attestation de formation (module de 8h - voir site LFPL rubrique « formation »)

3) Préserver l'esprit « loisirs » du jeu et assurer le niveau d'encadrement lors des compétitions



PARTIE 3 :

L'OFFRE DE PRATIQUE DU DISTRICT 85

« La pratique à votre rythme »

Le Football
au  du jeu



L'ORGANISATION DE LA SAISON

LES DATES A RETENIR	
Mardi 10 Octobre	Envoi projet de la pratique aux clubs et de la convocation pour la réunion
Jeudi 19 Octobre	Visioconférence de présentation au club
Vendredi 20 Octobre	Engagement des équipes phase 1 (rassemblement 1)
Jeudi 9 Novembre	Clôture des engagements (rassemblement 1)
Mois de Décembre	Rassemblement interclubs numéro 1
Mardi 9 Janvier	Engagement des équipes phase 2 (rassemblement 2 et 3)
Mardi 23 Janvier	Clôture des engagements (rassemblement 3 et 4)
Mois Février	Rassemblement interclubs numéro 2
Mois d'Avril	Rassemblement Interclubs numéro 3
Mercredi 15 Mai	Engagement des équipes au challenge départemental
Lundi 3 Juin	Clôture des engagements au challenge départemental
Samedi 15 Juin	Challenge départemental Foot en marchant lieu à déterminer

* Attestation de formation « FOOT EN MARCHANT :
Samedi 27 Janvier 2024 aux Brouzils

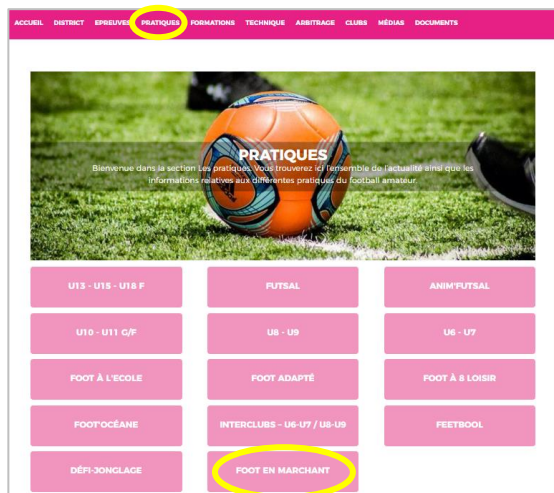


Modélisation de la saison :

Une pratique quotidienne « intra club » : 1 à 2 séance(s) hebdomadaire(s) encadrée(s) par le club
 Une pratique ponctuelle « inter clubs » : 3 périodes fléchées et organisées par le district (regroupement de 2 à 4 sections en secteur)
 Une finalité de saison : Le Challenge Départemental « FOOTBALL EN MARCHANT » centré sur le territoire

L'ACCOMPAGNEMENT DU DISTRICT - OUTILS

- 1) Une affiche personnalisable et des outils « clés en main » pour accompagner le club
- 2) Une visite d'accompagnement du CTD DAP en charge du suivi de la pratique
- 3) Une formation dédiée à la mise en place de la pratique



L'esprit foot sans compétition !

Née en Angleterre il y a un peu plus de 10 ans, cette version « lente » du football s'inscrit dans une démarche sport santé. Totalement sécurisée et accessible à tous, le foot en marchant a pour avantage d'être intergénérationnel, mixte et inclusif !

(Re)Découvrez dès maintenant la discipline en vidéo grâce à l'expérience de l'US Saint Meen Saint Onen.

À la découverte du foot en marchant | FFF 2...

Regarder sur YouTube

Vous souhaitez lancer votre section de foot en marchant ? Retrouvez ici tous les documents utiles pour le développement de la pratique :

- Miniguide du foot en marchant
- Affiche personnalisable Foot en Marchant
- Plaquette promotionnelle foot en marchant

Pour plus d'infos, contactez Adrien Remaud, Conseiller Technique DAP, à l'adresse arenaud@foot85.fff.fr ou par téléphone au 06 27 24 12 67.

LE FOOT EN MARCHANT

Née en Angleterre il y a un peu plus de 10 ans, cette version « lente » du football s'inscrit dans une démarche sport santé.

Totalement sécurisée et accessible à tous, le foot en marchant se veut adaptable, mixte, inclusif et intergénérationnel !

LE PUBLIC CIBLE

- Les licencié.e.s : les plus de 45 ans (super-vétérans) / les dirigeant.e.s
- Les non-licencié.e.s âgé.e.s de plus de 45 ans. Pratique ouverte aux pratiquant.e.s handisport et sport adapté.

UNE PRATIQUE AU CŒUR DU SPORT SANTÉ

Le foot en marchant permet notamment de :

- maintenir la force musculaire et osseuse
- améliorer ses capacités respiratoires et cardio-vasculaires
- prévenir les principales pathologies chroniques
- favoriser un bien-être psychologique

Attention. La pratique reste contre-indiquée pour des personnes atteintes de pathologies chroniques non-équilibrées ou aiguës.

Vos licenciés doivent détenir un certificat médical valide attestant l'autorisation de la pratique.

DES RÈGLES AMÉNAGÉES

- Interdiction de courir et de lever le ballon au dessus 1m80 (hauteur des buts)
- Pas de hors-jeu
- Tacles, contacts et coups francs interdits
- Remises en jeu : les adversaires doivent être au moins à 4 mètres
- Gardien de but : seul autorisé dans la surface de réparation, peut relancer à la main ou au pied
- Opposition : 5 vs 5 ou 6 vs 6
- Temps de jeu : 60 min maximum
- Nombre de périodes modulable en fonction du public

LES AVANTAGES POUR LE CLUB

- Diversification de l'offre de pratique
- Arrivée de nouvelles/nouveaux licencié.e.s (parents, bénévoles...)
- Fidélisation des licencié.e.s
- Engagement de nouvelles/nouveaux bénévoles
- Ancrage du club dans une démarche Sport Santé

CONTACT

Adrien Remaud
06 27 24 12 67
arenaud@foot85.fff.fr



FOOT
LOISIR

MERCI

FOOT EN
MARCHANT

« La pratique à votre rythme »

